

A St Just le 10 mars 2025.

Questions CGT DS Smith St Just Au CS2E de mars 2025.

1. **Présentation du rapport du médecin du travail.**
2. **Sous-traitance : liste des commandes sous-traitées avec le nom du client, la gamme machine, le volume sous-traité et sur quel site.**
3. **Santé – Sécurité – Conditions de travail.**
 - 1.1. Point sur les CAT.
 - 1.2. Transmission aux membres du CS2E des rapports de vérification des organismes agréés.
 - 1.3. Nombre de soins et localisation de ces soins sur février 2025.
 - 1.4. Nombre d'accident sur février 2025 ainsi que les causes de ces accidents.
 - 1.5. Quel est le retour du fournisseur de gants à la suite de la question posée au point 10-j du CS2E du 23 septembre 2024 puis au point 11-s du CS2E du 25 novembre 2024, au point 7-m du 16 décembre 2024 et 6-h du CS2E du 24 février 2025 ?
 - 1.6. Transmission des comptes-rendus de la commission CSSCT.
 - 1.7. Date de réalisation des prélèvements dans les locaux sociaux, aux archives, à la salle de découpe, dans le laboratoire sur les poussières d'amiantes comme cela été prévu lors de la réunion de CS2E du 25 novembre 2024 au point 11-f, au point 6-m du CS2E du 24 février 2025 et date de restitution des résultats de ces analyses.
 - 1.8. Date d'analyse des encres ayant une odeur d'ammoniac par la CARSAT ?
 - 1.9. Date et résultat des essais sur le CR1 comme prévu au point 6-j du CS2E du 24 février 2025.
 - 1.10. La personne de nuit au WIP a-t-elle un PTI ?
 - 1.11. Etat d'avancement du rebouchage des trous au stock bobine.
4. **Activité usine :**
 - 2.1. Point sur l'activité de St Just et des autres sites DS Smith.
 - 2.2. Point sur les heures supplémentaires et samedi matin prévues sur avril 2025.
 - 2.3. Organisation des ponts au mois de mai ?
 - 2.4. Nouveaux clients, perspectives dans le temps et M².
 - 2.5. D'autres sites de DS Smith sont passés en 2X8. L'organisation est faite sur le matin et la nuit comme le CS2E l'avait proposé à St Just. Comment se fait-il que ce soit

possible dans les autres sites et pas sur S^t Just. Est-ce par incompétence ou par volonté de satisfaire un plaisir de voir une partie des salarié.es perdre de l'argent ?

- 2.6. Pourquoi ne pas charger complètement la DOMINO 1 et mettre la DOMINO 2 en pause le temps que les volumes reviennent ?
- 2.7. MO2 : commande d'essai à faire en PREPRINT avec présence n+1, n+2 et n+3. Comment se fait-il qu'il n'y avait personne au moment de fabriquer la commande ?
- 2.8. Qui sont les chefs de secteur pour les salarié.es en 2X8 ?
- 2.9. Quand prévoyez-vous un retour en 3X8 de l'ensemble du site ?
- 2.10. Quand est prévu le retour du magasinier et pourquoi ne prévoyez-vous pas de former un magasinier remplaçant ?

5. Mouvement du personnel.

- 3.1. Point sur les intérimaires.
- 3.2. Point sur les recrutements en cours.
- 3.3. Date d'attribution des coefficients, et quels seront les critères retenus ?
- 3.4. Les salarié.es de la MO2 passé.es en transformation sont toujours sous le coup de l'accord MO2. A ce jour, ils doivent venir travailler des mercredi après-midi. Comment se fait-il qu'ils ne soient pas rémunérés en heures supplémentaires ?
- 3.5. Comment se fait-il que vous ayez supprimé l'ex-RRED aux salarié.es qui ont basculé en 2X8 alors que l'accord prévoit le maintien pendant 3 semaines de nuit ?
- 3.6. Quand seront proposés les avenants au contrat de travail pour les salarié.es des MO qui viennent en transformation ?
- 3.7. Il y a de plus en plus de salarié.es qui quittent l'entreprise ou qui comptent la quitter. Pour autant, la direction ne fait rien. L'objectif est-il la fermeture programmée du site de S^t Just à moindre coût ?
- 3.8. Présentation du calcul des RTT pour les salarié.es de 3X8 qui sont passé.es en 2X8.
- 3.9. Vous faites une campagne sur le « respect », dans quelle mesure cette campagne s'applique-t-elle à la direction ?
- 3.10. MO1 : le personnel de cette machine se demande s'ils auront un poste attribué en salle ou s'ils devront boucher les trous ?
- 3.11. Les salarié.es n'effectuant plus les nuits sont-ils toutes et tous logé.es à la même enseigne ?

6. Prime de performance.

- 4.1. Taux indicatif de PP de février 2025.
- 4.2. Nombre de réclamations et coût sur février 2025.

5. Point production travaux projets.

- 5.1. Planning des interventions de maintenance sur mars 2025.
- 5.2. Liste des machines ayant eu un entretien préventif sur février 2025 et liste des pièces remplacées.
- 5.3. Présentation des chiffres du taux de panne supérieur à 4h, inférieur à 4h et le chiffre consolidé sur les 12 derniers mois.

- 5.4. Les salarié.es se plaignent des entretiens machines, comment atteindre les objectifs avec des machines en mauvaise état ?
- 5.5. MO2 : le panier a déchets est en mauvais état, grille dessoudée, de nombreux stop 5 ont été réalisés et au bout du compte, il n'y a toujours rien de fait, quels en sont les raisons ?
- 5.6. 1636-2 : beaucoup de pannes et un manque évident de maintenance, comment comptez-vous y remédier ?
- 5.7. Date de réparation de la poignée de la porte n°7 ?
- 5.8. Date de réparation de la fosse a plateaux ?
- 5.9. 2005 : quand est prévue une maintenance plus++ ?
- 5.10. 2005 : pourrait-on remettre les convoyeurs en amont et en aval en état ?
- 5.11. Date de l'installation de la caméra au palettiseur de la 2003 ?

6. Autres questions.

- 6.1. Date de la prochaine commission restaurant.
- 6.2. Quelles sont les exceptions au port des vêtements de travail lorsque l'on travaille dans l'atelier ?
- 6.3. Quel bilan tirez-vous de vos années de dirigeant depuis votre arrivée en 2019 ?
- 6.4. Presse a balle : pourquoi broyer du carton la nuit au broyeur MO par le cariste WIP alors que le salarié de la presse à balle fait aussi la manutention sur le CR2 ?
- 6.5. Avec l'installation du nouveau palettiseur du 1628-2, les opérateurs demandent à être équipés de casques de communication. Dans quel délai pourriez-vous les équiper ?